

**ARRETE**  
**D'AVANCEMENT D'ECHELON A L'ANCIENNETE MINIMALE**  
**DE M .....**  
**GRADE .....**

Le Maire (ou le Président) de .....,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° ..... du ..... portant statut particulier du cadre d'emplois de .....,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire,

Considérant que M ..... remplit les conditions d'ancienneté et que sa valeur professionnelle justifie un avancement à l'ancienneté minimale,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

M ..... bénéficie d'un avancement à l'ancienneté minimale dans les conditions suivantes :

**SITUATION ANCIENNE**

**au .....**

Grade : .....

Echelle (*le cas échéant*) : .....

Echelon : .....

I.B. : ..... I.M. : .....

Ancienneté : .....

**SITUATION NOUVELLE**

**au .....**

Grade : .....

Echelle (*le cas échéant*) : .....

Echelon : .....

I.B. : ..... I.M. : .....

**ARTICLE 2 :**

Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,

- Comptable de la Collectivité.

Fait à ..... le .....

Le Maire (ou le Président)

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le .....

Signature de l'agent :